

CONDITIONS GENERALES

TARIFS :

Forfait groupe

Un groupe comprend maximum 15 personnes, pour autant que la sécurité de l'itinéraire le permette. Au-delà de ce nombre ou si nécessaire, un deuxième accompagnateur sera prévu. Les tarifs que GO-HIKE applique, sont ceux, conseillés par l'Association Suisse des Accompagnateurs en Montagne (ASAM):

Fr. 480.-- pour une journée

Fr. 350.-- pour une 1/2 journée ou une soirée

Ces prix comprennent l'organisation de la randonnée selon les discussions préalables ainsi que l'accompagnement. Les autres frais (transports, repas, visites, nuitées, etc.) seront facturés en supplément le cas échéant.

Toute prestation non décrite dans le livret descriptif de randonnée n'est pas incluse dans le tarif.

Individuel

Selon le prix indiqué sur le programme ou dans le descriptif de la randonnée concernée. Les prestations détaillées dans le programme sont incluses (transports, repas, visites, nuitées, etc.).

Toute prestation non mentionnée sera facturée en sus.

INSCRIPTION

L'inscription à une randonnée peut se faire soit par prise de contact sur le site www.go-hike.ch, soit par courriel contact@go-hike.ch soit via téléphone.

Les inscriptions seront confirmées seulement à la réception (postale et/ou courriel) du formulaire "GO-HIKE-inscription".

L'inscription implique l'acceptation des conditions générales décrites dans ce document. Le client tiendra compte du niveau requis pour la randonnée avant de s'y inscrire.

PAIEMENT

Pour les randonnées et/ou accompagnement dans une activité sur plus d'une journée, le versement d'arrhes (50% du prix) sera versé au moins 15 jours avant la sortie sur le compte suivant :

Banque : Banque Cler SA ; CH-2800 Delémont

No de compte IBAN : CH14 0844 0257 5007 2200 1

Titulaire du compte: Rehm Bernard

Le versement des arrhes fera office d'inscription définitive. Le solde restant sera réglé au plus tard le 1er jour de la course ou le jour même de la sortie, en espèces.

Le paiement pour les activités d'une journée peut s'effectuer par virement sur le compte mentionné ci-dessus au plus tard 2 jours avant la prestation.

ANNULATIONS - REMBOURSEMENT

Annulation par GO-HIKE

En cas d'annulation par **GO-HIKE**, les personnes inscrites ayant déjà réglé leur participation seront intégralement remboursées, sans autre indemnité. Des conditions météo défavorables ne sont pas un motif d'annulation, pour autant que la sécurité des participants soit garantie. Une adaptation du parcours ou de l'activité sera proposée au besoin.

ANNULATION PAR LE CLIENT

Si le client annule son inscription pour une randonnée, stage et/ou trekking :

- jusqu'à 7 jours avant l'activité: remboursement de 100% des arrhes.
- de 7 à 0 jour avant la randonnée : remboursement de 50% des arrhes.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de raccourcissement du temps de la randonnée quelle qu'en soit la cause. Une mauvaise condition physique vous empêchant de profiter pleinement de votre balade ne donnera droit à aucun remboursement.

MODIFICATION DE PROGRAMME

Les activités ou les randonnées se réaliseront par tout temps. Pour des raisons de sécurité (météo, ou tout autre raison impactant la sécurité) et/ou de participants (matériel inadapté, problème physique et/ou santé, ...) l'accompagnateur en montagne se réservera le droit d'adapter ou d'annuler un programme afin d'être au plus proche des besoins de ses clients. En toutes circonstances, la décision d'une modification revient uniquement à **GO-HIKE** et aucune indemnité ne pourra être exigée.

ASSURANCES ET MESURES LEGALES

L'accompagnateur en montagne est au bénéfice d'une assurance contracté avec l'ASAM (couverture RC professionnelle CHF 10'000'000).

Les participants doivent être au bénéfice d'une assurance accident et rapatriement incluant le secours en montagne (secours organisé et secours hélicoptère; cette assurance peut se contracter chez Air Glacier ou la Rega) et d'une RC.

Seules les dispositions du droit Suisse sont applicables.

SANTE - MEDICAMENTS

Tout problème de santé et toute allergie doivent être signalés à **GO-HIKE** lors de l'inscription. Les clients ne doivent pas souffrir de problème de santé incompatible avec la pratique de la randonnée en montagne.

GO-HIKE emmène systématiquement une pharmacie d'urgence pour le groupe mais chaque participant veillera à emporter ses éventuels médicaments individuels nécessaires.

RESPONSABILITES DES CLIENTS

Les participants doivent être en bonne santé et avoir une condition physique appropriée au niveau de la course à laquelle ils se sont inscrits. Un équipement adéquat et en bon état est également indispensable. Ces éléments sont primordiaux et doivent être impérativement respectés.

COMPORTEMENT ET ATTITUDE

Le milieu naturel demande du respect et il faut savoir être attentif à la façon de le traverser. Cela va de la trace des raquettes qu'on laisse dans la neige vierge aux précautions que l'on prendra vis-à-vis du champ non fauché qu'on évitera de traverser, etc... Ne pas se comporter comme des visiteurs de zoo, mais comme des êtres humains respectueux du milieu traversé.

À ce titre, aucun déchet ne devra être abandonné sur place.

Tout client s'engage à avoir une attitude courtoise et bienveillante à l'égard des autres clients, de l'accompagnateur et de toute personne que nous serions amenée à rencontrer. La consommation non modérée d'alcool n'est pas acceptée. Un comportement décent est demandé en toute situation.

CONFIDENTIALITE DES DONNEES CLIENTS

Toutes les données et informations qui seront transmises par un client à [GO-HIKE](#), seront considérées confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Toutefois, [GO-HIKE](#) se réserve le droit d'utiliser l'adresse des clients pour leur faire parvenir des informations concernant ses activités.